



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

association Hacavie

Question écrite n° 118467

Texte de la question

M. Christian Hutin attire l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la cohésion sociale sur la situation de l'association Hacavie. Celle-ci est aujourd'hui intégrée dans un groupement de sept bases européennes toutes, sauf elle, prises en charge par l'État. Or, le 21 juin 2011, Hacavie a appris par la CNSA qu'elle n'aurait plus de financement et que les bases seraient déconnectées de la métabase de données de cette administration. Ce désengagement porte gravement atteinte à cette association dont le travail est fortement reconnu, tant en France qu'en Europe. Il souhaite donc connaître les moyens qu'elle compte mettre en oeuvre pour remédier à cette perspective et y apporter une solution pérenne.

Données clés

Auteur : [M. Christian Hutin](#)

Circonscription : Nord (12^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 118467

Rubrique : Associations

Ministère interrogé : Solidarités et cohésion sociale

Ministère attributaire : Affaires sociales et santé

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 septembre 2011, page 10237

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)